

 DESCRIPTIF MASCAREIGNES 2026			
Cumul KM	Altitude	Repères	Parcours
0	996	Hell-Bourg/ Stade Paul Dominique Hubert	Départ aux abords du Stade Paul Dominique Hubert, prendre à gauche et suivre le panneau "Toutes directions" vers l'allée des Palmiers. Continuer sur la rue André Fontaine en direction de la mairie annexe d'Hell-Bourg. Au cedez le passage, prendre à droite la D48 en direction de Salazie sur 200m puis prendre à gauche le chemin de Camp Ozoux. Au "cédez le passage" continuer à gauche, descendre le chemin de l'école puis tourner à droite sur la D48 en direction de l'Ilet à Vidot. Au Terminus de celle-ci prendre à droite le chemin Bras Marron, jusqu'au parking.
5,9	752	Parking Bras Marron	Fin de la route, il faut descendre et poursuivre à droite par une piste 4X4 qui vous amène à un passage à gué, poursuivez sur cette piste jusqu'à l'Ilet de la Mare d'Affouches.
8	895	Ilet Mare d'Affouches	Prenez la bifurcation "Grand Sable" sur votre gauche. Continuez et passez devant le refuge et suivez le GR rouge et blanc. Laissez sur votre gauche le sentier "Trou Blanc". Poursuivez jusqu'au passage à gué de la rivière.
		Grand Sable/Int Camp Pierrot/ Plaines des merles	Après ce passage à gué, au bout de 50m, prendre à gauche en direction de « Marla-Col de Fourche ».
		Intersection Bélier / la Nouvelle / Col de Fourche	Poursuivez et franchissez un pont en bois (ravine Pont de Chien) puis vous allez devoir franchir plusieurs fois les ravines « Fleurs jaunes et Bras des Merles », passages délicats par endroits. Vous arrivez à l'intersection "Col de Fourche" (vers la Nouvelle) et "Plaine des Merles" (vers le Bélier). Prendre à droite le sentier vers Plaine des Merles sur 200m environ avant de rejoindre la piste forestière jusqu'au poste de ravitaillement de La Plaine des Merles.
15,9	1808	Plaine des merles	Attention barrière horaire éliminatoire au pointage. L'endroit est souvent très humide. Continuer sur le GR R1 et GR R3 que vous retrouvez - direction sous le Piton Marmite - sentier d'environ 2,2 km qui vous ramène à la Route Forestière du Haut Mafate.
18,1	1635	RF départ Sentier Scout	Attention barrière horaire éliminatoire au pointage. En quittant le sentier prendre à gauche la Route Forestière du Haut Mafate sur 200m avant de bifurquer sur le Sentier Scout à votre droite. On quitte ici le Cirque de Salazie direction le Cirque de Mafate sur l'un des plus beaux sentiers de l'île, le Sentier Scout. Longue descente sur le GR R3 avec une traversée du Bras Bémale. après une courte remontée sur le Grand Rein, une belle descente vous conduit jusqu'à La Plaque, où vous retrouverez également le GR R2. <i>Prudence au petit passage vertigineux "les Deux Fesses" le sentier a subi d'importants travaux dernièrement avec pour votre sécurité un garde-corps en câble côté gauche.</i>
24,1	897	La Plaque	Passez la Plaque et poursuivez jusqu'à l'intersection et prendre le sentier à gauhe en direction de « Ilet à Malheur ». Après avoir traversé le charmant petit village d'Ilet à Malheur vous arriverez à l'école Ilet à Malheur pour votre pointage et pour vous ravitaillez.
25,4	830	Ilet à Malheur / Ecole	Après avoir traversé le charmant petit village d'Ilet à Malheur vous arriverez à l'école Ilet à Malheur pour votre pointage et pour vous ravitaillez. Attention barrière horaire éliminatoire au pointage. A la sortie de l'école vous franchirez la passerelle qui surplombe le Bras Bémale, à 50 mètres au dessus du vide. Après l'avoir traversée, une courte montée vous permet d'atteindre, dans le premier tiers du raidillon une bifurcation. Laissez le sentier de gauche (Rivière des Galets), bifurquez à droite en direction d'Aurère afin de retrouver en quelques minutes un autre panneau indiquant «Rapide». Vous passerez devant l'école d'Aurère.
26,8	914	Aurère	Après lécole d'Aurère, vous atteindrez une intersection, prenez à gauche, le chemin démarre face au Piton Cabris et se poursuit vers Bord Bazar puis redescend. Laissez sur votre gauche le sentier vers Ilet à Malheur. Suivre la crête d'Aurère d'où s'engage ensuite une longue descente jusqu'à la Rivière des Galets. Vous rencontrez un premier embranchement que vous laissez sur votre gauche. Bifurquez à droite et descendez jusqu'à la seconde bifurcation au lieu dit «Source cabris», poursuivre le GRR2 sur la droite et laissez sur votre gauche le sentier menant à Bras D'Oussy, pour atteindre "La Porte". Continuez à droite dans le lit de la Rivière des Galets en suivant bien le balisage jusqu'au poste de Deux Bras.
31,5	283	La Porte / Rivière des Galets	
33	258	Deux Bras	Attention barrière horaire éliminatoire au pointage. En quittant le poste continuer sur la piste sur quelques mètres puis prendre à droite Après avoir franchi le bras Sainte-Suzanne pour rejoindre l'autre rive, vous commencez la rude ascension de Dos d'Ane. Vous atteignez l'Ilet Albert à proximité d'une petite source. Après une bonne ascension, le sentier se rétrécit à flanc de falaise. Vous rencontrerez une échelle métallique. A partir de là, la pente devient forte et le sentier présente quelques passages plus ou moins vertigineux. Dans les parties les plus escarpées, des mains courantes sécurisent votre progression. Soyez vigilant ! Après un passage en légère descente, une forte remontée en lacets permet d'atteindre un replat, juste avant l'arrivée à la sortie du sentier.
38	818	Dos D'Ane	A la sortie du sentier de Dos d'Ane, prenez à gauche descendre le chemin bétonné (rue Ferdinand Louise). L'entrée du sentier se trouve juste après les dernières maisons. Poursuivez le rempart à flanc de falaise pour rejoindre au bout d'1km le croisement sentier de bord. Laissez le sentier de Bord sur votre gauche et prenez à droite suivre ce sentier jusqu'à la route de Dos d'âne. Traversez la route et prenez le sentier en face qui passe devant la citerne et vous permez de rejoindre le poste de chemin Ratinaud.
41,4	439	Chemin Ratinaud	Attention barrière horaire éliminatoire au pointage. Chemin Ratinaud . En quittant le poste de ravitaillement continuez sur le chemin Ratinaud jusqu'à l'entrée du sentier de la Kalla sur votre droite (entre 2 gros manguiers descente glissante sur 50 mètres), traversez le lit de la ravine et commencez votre montée vers la grotte "kalla".
47,5	67	Fin du sentier Kalla	Descendez ensuite vers la Possession. Descente sur 200 mètres très glissante, vous traversez tout droit une ravine puis vous prenez à droite. Le sentier s'élargit, il est en sous-bois. Prendre à gauche à chaque intersection. Vous arrivez sur un parking en terre puis sur la voie privée de la Résidence "Grande Montagne ». Prendre à gauche et passez devant l'école Jean Marquet.
48,8	3	Place Festival / La Possession	Traversez le lotissement de la Grande Montagne pour arriver sur le chemin Bœuf Mort. Prendre à droite en direction de la rue Leconte Delisle . Prendre à gauche sur 100m et traverser la route. Passez devant à proximité de l'école Arthur Almery et prenez à gauche pour atteindre la Place Festival. Attention barrière horaire éliminatoire au pointage ! Après un bon ravitaillement, direction l'historique Chemin Crémont appelé aussi "Chemin des Anglais", construit en pavés de roches volcaniques qui surplombe la route du littoral pour l'avant-dernier poste de ravitaillement, La Grande Chaloupe.
58,4	9	Grande Chaloupe	Attention barrière horaire éliminatoire au pointage. Ravitaillement à l'ancienne gare ferroviaire du village. En quittant le poste, prendre tout de suite à droite la deuxième partie du Chemin des Anglais qui vous mènera à St- Bernard / La Montagne (Commune de Saint Denis). A la sortie du sentier suivre le chemin bétonné : Chemin de La Grande Chaloupe jusqu'à la croisée du Chemin de Père Raimbault. Prendre en face Chemin de la Ruelle Bambou qui vous emmène sur une descente, soyez attentif un petit sentier partira ensuite sur votre droite : prenez-le. Traversez la route (Chemin de Saint Bernard) suivez un court chemin pavé et traversez le lit de "La Grande Ravine" de l'autre côté reprenez le sentier qui vous mènera jusqu'à la route (Chemin des Fucréas). Traversez la route et longez-la sur environ 200m puis prenez à droite pour rejoindre un sentier qui vous mènera jusqu'à la D41 (route de La Montagne). Soyez attentif : de nombreuses bifurcations peuvent prêter à confusion dans cette zone type cross. Le balisage de la course est votre meilleur repère : suivez-le avec rigueur.
62,8	455	Saint-Bernard	A la sortie du sentier suivez le chemin bétonné : Chemin de La Grande Chaloupe jusqu'à la croisée du Chemin du père Raimbault. Prenez en face Chemin de la Ruelle Bambou qui vous emmène jusqu'à l'intersection avec le Chemin de Saint Bernard. Traversez et prenez le sentier en face, derrière l'arrêt de bus, pour ensuite traverser le lit de "La Grande Ravine" et retrouvez le sentier en face qui vous mène jusqu'à la route (Chemin des Fucréas). Traversez-la et longez-la sur environ 200m puis prenez à DROITE pour rejoindre un sentier qui vous mène jusqu'à la D41 (route de La Montagne). Soyez attentif : de nombreuses bifurcations peuvent prêter à confusion dans le terrain de cross. Bien suivre le balisage de la course. Au niveau de la maison Forestière sur la D41, route de la Montagne (route des Goyaviers), prenez à gauche et suivez la route sur 200m. Puis, prenez le sentier sur votre DROITE pour la dernière montée jusqu'à la croisée des sentiers. Laissez sur votre droite le sentier venant de la Fenêtre et du sentier de l'Ilet à Guillaume et prenez à GAUCHE en direction du Colorado.
67,7	682	Colorado	Attention barrière horaire éliminatoire au pointage. Au poste de ravitaillement, suivre le sentier de crête qui plus loin bifurque à droite et plonge dans la forêt en direction du Stade de la Redoute.
71,7	347	Belvédère de La Vigie	Au niveau du Belvédère prenez le "sentier de la Vigie" qui vous menera jusqu'au Stade de la Redoute
74,7	53	La Redoute	STADE DE LA REDOUTE... Attention barrière horaire éliminatoire ! Vague 1 : 22h15 Vague 2 : 22h25. Arrivée et fin de votre périple. Enfin le repos et le réconfort que vous attendez. FIN DE LA MASCAREIGNES